

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Ville de Saint-Basile, tenue le 25 novembre 2024, à 19h00.

Sont présents :

M. Martial Leclerc	Siège #1	M. Mathias Piché	Siège #4
Mme Lise Julien	Siège #2	M. Denys Leclerc	Siège #5
M. Bertrand Thibaudeau	Siège #3	Mme Karina Bélanger	Siège #6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Guillaume Vézina, maire.

Sont également présents :

Madame Annie Thériault, Directrice générale et assistante-greffière.

Madame Manon Jobin, Directrice générale adjointe, trésorière-greffière par intérim.

295-11-2024

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la présente séance ouverte à 19h00.

Sur la proposition de monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE la présente séance est légalement constituée.

ADOPTÉE

296-11-2024

RENOUVELLEMENT DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurances générales vient à échéance le 31 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE le Cabinet en assurance de dommages et services financiers *PMT Roy* a présenté les conditions de renouvellement des polices d'assurances générales de la Ville et que ces dernières répondent aux attentes ;

Sur la proposition de madame Lise Julien, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE la Ville de Saint-Basile accorde le contrat pour le renouvellement du portefeuille municipal d'assurances générales au Cabinet en assurance de dommages et services financiers *PMT Roy*, et ce, pour la somme de 100 875.14 \$ incluant les taxes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

QUE cette dépense soit affectée aux postes budgétaires prévus à cette fin ;

ADOPTÉE

297-11-2024

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de monsieur Mathias Piché, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 19h02.

ADOPTÉE

Guillaume Vézina,
Maire

Manon Jobin,
DGA, trésorière-greffière par intérim